

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 11

Artikel: CRL, Commission de recherche pour la construction de logements : directives et recommandations concernant la construction de logements destinés aux personnes âgées

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directives et recommandations concernant la construction de logements destinés aux personnes âgées

CDU 725.56

CRL Commission de recherche pour la construction de logements

77

Désignation

Titre: Directives et recommandations concernant la construction de logements destinés aux personnes âgées.
Série de publication et N°: Bulletin «La construction de logements» 03.

Auteur: Claude Vezin, arch. dipl. EPF/SIA, Institut de recherche dans le domaine du bâtiment (IRB) de l'EPF/Z, Nelkenstrasse 11, 8006 Zurich.

Correspondants: Présentation du brouillon à la CRL et à un cercle limité de spécialistes.

Editeur: Bureau fédéral pour la construction de logements, Belpstrasse 53, 3003 Berne.

Caractéristiques

But: Faire connaître à un large public (tout spécialement aux cantons, communes, promoteurs privés et architectes) les problèmes spécifiques liés à la construction, aujourd'hui urgente, de logements pour les personnes âgées.

Degré de validité: Rédigé en 1968, le travail représente l'état des connaissances à cette époque. Il traite exclusivement le problème des logements autonomes, dotés ou non de services collectifs.

Renvoi à des études similaires: Norme CRB SNV 521500 «Logements pour infirmes moteurs».

Notes bibliographiques

Source: Centrale fédérale des imprimés et du matériel, Fellerstrasse 21, 3000 Berne, téléphone (031) 61 39 08; Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment, Torgasse 4, 8001 Zurich, téléphone (051) 47 25 65.

Ampleur: 24 pages.

Présentation: Couverture demi-carton broché.

Prix: 3 fr.

Autres indications: Edition 1968 en français et en allemand.

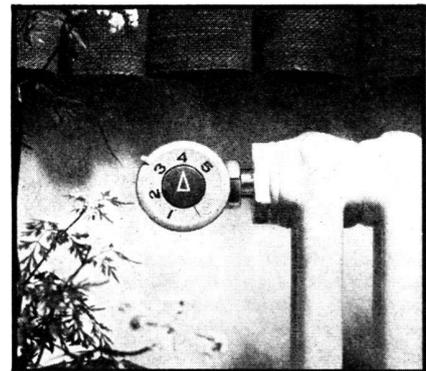
Abrégé

1. Situation du problème

L'amélioration des conditions de vie, de travail, d'hygiène et les progrès impressionnants de la médecine, provoquent une augmentation de la durée moyenne de la vie. C'est le pourcentage des personnes âgées de plus de 80 ans, par rapport à la population âgée de plus de 65 ans qui augmente le plus rapidement.

Cette évolution démographique liée aux changements profonds et incessants que subissent les structures de notre société (urbanisation toujours plus poussée, dis-

Equipez tous vos radiateurs de thermostats de radiateur Danfoss



Confort accru à frais de chauffage réduits. Saviez-vous que vos frais de chauffage s'élèvent d'env. 6,5% par °C de surchauffage?

Avec les vannes manuelles usitées des surchauffages temporaires ne peuvent être évités et la conséquence en est que de la chaleur coûteuse s'échappe au dehors par les fenêtres ouvertes.

Le thermostat de radiateur DANFOSS entre en fonction avant qu'il ne soit trop chaud.

Le thermostat adapte la chaleur du radiateur au besoin momentané et pourvoit, à un degré près, au maintien exact de la température ambiante désirée.

Les thermostats de radiateur veillent à ce qu'il ne soit pas chauffé plus que nécessaire, de telle sorte qu'il soit tiré amplement profit des distributeurs gratuits de chaleur. De tels distributeurs de chaleur sont: la radiation solaire, l'éclairage électrique ou par bougies, tous les appareils électriques ainsi que toutes les personnes séjournant dans la pièce.

Les thermostats de radiateur DANFOSS réglent en tout temps la température ambiante que vous avez ajustée et qui peut être différente dans chaque pièce selon son usage et le désir individuel. Pour ce confort vous payez une plus-value insignifiante qui se trouvera être amortie après tout au plus 2 périodes de chauffage par les économies réalisées sur les frais d'exploitation.

Consultez votre installateur!

Il est spécialiste et pourra vous informer exactement sur les avantages d'un réglage de température ambiante individuel.

WERNER KUSTER SA

Succursale de Lausanne: Rue de Geneve 98
1000 Lausanne, tel. 021-250168

Siege principal: 4132 Muttenz 2/Bâle
Hofackerstrasse 71, tél. 061-421255

Succursale de Zurich, tel. 051-934054

7157

parition de la grande famille, etc.) rend aujourd'hui urgent d'assurer à cette catégorie de la population le droit à une existence physique, économique, sociale, culturelle et enfin le droit à disposer d'elle-même.

2. Cadre et limites imposés à cette étude

Ce travail traite exclusivement le problème des logements autonomes, dotés ou non de services collectifs, et destinés aux personnes âgées. Ces logements ne se différencient pas, dans leurs caractéristiques essentielles, des autres logements. Leur situation, leur agencement, leur degré de confort répondent seulement aux besoins spécifiques des personnes âgées. Ils sont destinés en principe à des personnes valides, c'est-à-dire en bonne santé et capables de se suffire entièrement à elles-mêmes, sans avoir recours à des tiers.

Toutefois, dans le souci de permettre aux personnes âgées de conserver le plus longtemps possible une vie indépendante dans un logement autonome, l'agencement de celui-ci devrait être suffisamment bien étudié pour autoriser également l'hébergement de personnes semi-valides c'est-à-dire souffrant de légers troubles de santé et susceptibles d'avoir occasionnellement besoin d'une aide matérielle ou médicale. Pour des personnes seules, logeant dans un appartement isolé, cela suppose l'existence d'une possibilité d'aide à domicile.

Les agencements devraient également répondre aux besoins provoqués par certaines infirmités (rhumatismes,

A. BASTIAN

Chauffage
Ventilation
Sanitaire
Tubage de cheminées

Route du Village
1032 ROMANEL
Tél. (021) 35 01 94

- Bureau d'études et réalisation d'installations tous systèmes
- Spécialiste du chauffage MONOTUBE, système ATLANTIC
- Installations de MINI-CHAUFFAGE pour villas, chalets, week-end, maisons de campagne, fermes, etc., avec les trois possibilités, à savoir :

CHAUFFAGE - CUISSON - EAU CHAUDE

Devis gratuits et sans engagement



Miroiterie Romande

LAUSANNE
Av. d'Echallens 69 Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleurs
Vitrages isolants :
Thermopane - Moutex
Aterphone, etc.
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage,
polissage, argenture,
sablage industriel

Vitrerie générale

MIROITERIE
ROMANDE
LAUSANNE

KRIEG

PAPETERIE

5, rue Haldimand 1000 Lausanne 17



La solution de l'avenir

RÉGAFLEX

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, **sans joints**, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL

S'introduit facilement par le haut de la cheminée **sans ouverture intermédiaire.**

Dans les immeubles neufs: économie de place et rendement supérieur de la cheminée.

DEVIS GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

----- à découper -----

- Veuillez m'envoyer une documentation Régaflex.
- Veuillez m'envoyer une documentation Atlantic.
- Je désire votre visite sans engagement.

Nom _____

Tél. () _____

Adresse _____

invalidité de l'appareil moteur, etc.). Les locataires devenus infirmes, mais pouvant bénéficier de l'aide qui leur est nécessaire, pourraient ainsi demeurer dans leur logement (cas, par exemple, d'un couple dont l'un des conjoints devient invalide).

C'est dans cette optique que ces recommandations se sont attachées à respecter la norme SNV pour invalide moteur, publiée par le CRB, dans la mesure où elle n'était pas en contradiction avec les besoins d'une personne âgée normale ou qu'elle ne risquait pas d'entraîner des frais trop élevés.

On estime actuellement à 80% environ le nombre de personnes âgées valides, 14% environ souffrent de troubles de santé légers, 6% sont des invalides physiques et mentaux réclamant des soins constants. Il ne nous a pas échappé que les moyens financiers à la disposition des maîtres d'ouvrage suffiront rarement pour réaliser toutes les solutions techniques (implantation, superficie, équipement) énumérées dans cette étude.

Ces recommandations proposent seulement un modèle de ce que pourraient être aujourd'hui, dans le meilleur des cas, les logements pour personnes âgées.

La fidélité au modèle dépendra des moyens à disposition. Une dernière remarque: On a renoncé à indiquer dans chaque cas le minimum admissible pour éviter que ce minimum ne devienne rapidement la norme.

81

papiers peints

Meystre

Lausanne - Bienne - Sion

Parcs
et
Jardins

Ch. Lardet

Paysagiste S.A.

M + F G.P.R.

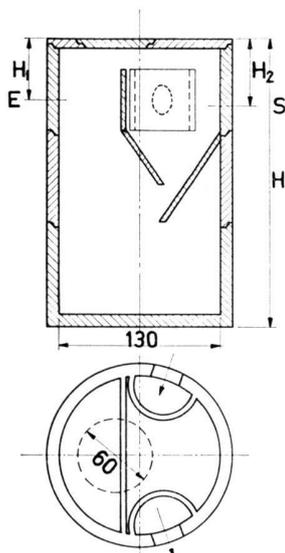
Avenue du Temple 12

Téléphone 32 34 22

1012 LAUSANNE

FOSSES DE DÉCANTATION

«L.C.F.»



pour l'épuration
mécanique des
eaux usées.

Modèles en éléments
préfabriqués pour
habitations jusqu'à
70 personnes.

Demandez la
documentation
à la Maison

CORNAZ
ALLAMAN

☎ (021) 76 33 22

